

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS - 6 rue Pétrarque
31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la SESSION :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Fonction exercée :
Service :
Statut juridique de l'établissement : Public Privé
Nom établissement :
Adresse professionnelle :
Code postal : Ville :
Téléphone : Télécopie :
E-mail :
Avis obligatoire de l'employeur :
Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financeur (si différent de l'employeur) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Télécopie :
E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation globale.
2. L'animation d'un réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux.
A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations
Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- **Prévention primaire**: Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développement actions de prévention
- **Prévention secondaire**: Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et périnatalité, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, l'impact des violences sur les enfants, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, ...
- **Prévention tertiaire**: Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- RPS, Epuisement professionnel
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail
- Gestion des conflits et agressivité des usagers

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables



FORMATION

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE Toulouse 22 et 23 Juin 2026



Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement, habilité à dispenser des programmes DPC Identifiant : 3796

SIEGE SOCIAL

Réseau PREVIOS, 6 rue
Pétrarque, 31000 Toulouse

Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr
Portable : 06.38.26.78.22

RESEAU PREVIOS N° SIRET 49791238600024
Organisme de formation 73 31 05301 31

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCE AU

SEIN DU COUPLE

Contexte

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. Une femme sur dix est concernée. Le coût des conséquences sanitaires et sociales de ces violences est estimé à minima à plus d'un milliard d'euros par an (dont un tiers d'aide aux incapacités consécutives des violences). Plus de 200 000 femmes sont concernées tous les ans, en ce qui relèvent des violences les plus graves (physiques et/ou sexuelles). Ces dernières années, les mouvements de libération de la parole et les témoignages autour des publications des chiffres des « féminicides » favorisent une prise de conscience des victimes, mais aussi de la société toute entière, de l'ampleur de ces phénomènes.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes.

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence.

Les objectifs sont les suivants :

- Accompagner la pratique des professionnels aidant les victimes de violences conjugales
- Mieux connaître l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple
- Identifier, sur cette thématique, ses représentations et émotions
- Appréhender les mécanismes des violences
- Connaitre le rôle des professionnels concernés
- Connaitre l'état de la législation guidant l'action
- Savoir rédiger un certificat, une attestation, un signalement
- Repérer les signaux d'alerte et dépister
- Identifier les types de réponses qui peuvent être apportées
- Conseiller et orienter au mieux les victimes pour une prise en charge en réseau.

Descriptif

JOURNÉE 1

9h00-9h30 – intervenant PREVIOS

Introduction
Tour de table et recueil des attentes
Quizz sur la thématique

09h30-12h30 – intervenant PREVIOS

Travail sur les représentations et échanges sur les pratiques
Etat des lieux et épidémiologie
Présentation du mécanisme des violences au sein du couple
Support vidéo MIPROF

13h30-16h00 – psychologue

Conséquences sur la santé psychologique et physique. Le psychotraumatisme
Identifier les situations et moment à risque

16h00-17h00- intervenant CPCA ou association

Prise en charge des auteurs de violences conjugales. Obligations légales (obligation de soins,...), dispositifs existants

JOURNÉE 2

9h00-11h00 – Juriste réseau France Victimes

Aspects juridiques : évolutions législatives et mesures existantes
Parcours des victimes depuis la plainte jusqu'au jugement

11h00-12h30 – Médecin légiste

Aspects médico-légaux : le certificat médical, l'ITT
L'importance pour la procédure judiciaire
Secret médical et secret professionnel

13h30-14h30 – Psychologue Consultation Prévention Violence

Orientation vers le réseau de prise en charge
Identifier les partenaires et les dispositifs

14h30-16h30-intervenant PREVIOS

Comment agir en tant que professionnel sur cette thématique ?
Prévention, repérage, prise en charge précoce. Le dépistage systématique et la question du signalement
Travail sur des études de cas présentées par les participants

16h30-17h00 - Conclusion-Quizz final et bilan de la formation

Intervenants : Psychologue, sociologue, juriste, médecin légiste

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Professionnels médicaux et paramédicaux
Tout professionnel de santé, et de santé mentale
Professionnels des secteurs médico-social et social
Professionnels du droit
Travailleurs sociaux

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

LIEU ET DATES

Toulouse le 22 et 23 Juin 2026
Inscriptions closes 10 jours avant chaque session
Previos se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Sophie GLEYSES
Coordinatrice Réseau PREVIOS
Contact : serviceformation@reseautprevios.fr
Tél : 06.38.26.78.22

Tarif : Formation continue : 750 €

Tarifs spécifiques (inscription individuelle hors formation continue, étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique

Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit, ainsi que toute participation partielle, entraîne la facturation systématique de la formation

Cette formation est susceptible d'être développée au sein de votre établissement.

Contact : serviceformation@reseautprevios.fr

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.